



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2016-961

15/12/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 14

Objet : Appel à candidature : 14 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence Bio) :

1 poste d'adjoint(e) au directeur (catégorie A, A+) à Montreuil (93).

Date limite de candidature : 13 janvier 2017

Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) :

1 poste secrétaire général(e) adjoint(e) (catégorie A) à Montreuil (93).

Date limite de candidature : 20 janvier 2017

Agence de services et de paiement (ASP) :

1 poste de chef(fe) du service logistique et patrimoine (catégorie A) à Limoges (87).

Date limite de candidature : 13 janvier 2017

Office national des forêts (ONF) :

- 1 poste de responsable commercial bois et services pôle Ouest (H/F) (catégorie A tech) à Nancy (54).

Date limite de candidature : 27 décembre 2016

- 1 poste de directeur de l'agence de Lozère (H/F) (catégorie A+ ou contractuel) à Mende (48).

Date limite de candidature : 15 janvier 2017

- 1 poste de directeur territorial adjoint (H/F) (catégorie A+) à Fontainebleau (77).

Date limite de candidature : 27 décembre 2016

Parcs nationaux de France :

- 1 poste de chargé(e) de mission Natura 2000 (contractuel de catégorie A – CDD 12 mois) à Bourg d'Oisans (38).

Date limite de candidature : 27 décembre 2016

- 1 poste de directeur adjoint (catégorie A+) à La Réunion (974).

Date limite de candidature : 27 janvier 2017

**Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
(ANSES) :**

- 1 poste de délégué à la prévention des risques (H/F) (agent contractuel de catégorie 2 -CDI ou titulaire de catégorie A) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 29 décembre 2016

- 1 poste d'évaluateur scientifique et technique (H/F) (agent contractuel de catégorie 2 – CDD jusqu'au 31/12/2017) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 11 janvier 2017

- 1 poste de chargé de décision (H/F) (agent contractuel de catégorie 2 - CDI ou titulaire de catégorie A) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 11 janvier 2017

- 1 poste de chargé de projets scientifiques et techniques en génomique bactérienne (H/F) (agent contractuel de catégorie 2 – CDD de 3 ans) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 11 janvier 2017

- 1 poste de coordonnateur d'études et d'appuis scientifiques (H/F) (agent contractuel de catégorie 2 – CDD de 24 mois) à Maisons-Alfort (94).

Date limite de candidature : 11 janvier 2017

- 1 poste de chef du département Inspection et Surveillance du marché (H/F) (agent contractuel de catégorie 1 - CDI ou titulaire de catégorie A+) à Fougères (35).

Date limite de candidature : 11 janvier 2017

L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Patrice CHAZAL



6, rue Lavoisier 93100 Montreuil

Adjoint(e) au directeur

Catégorie : (indiquer ici A, B ou C ou A/B ou B/C) Catégorie A ou A+ de la fonction publique		
Poste susceptible d'être vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	<p>L'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, est la plateforme nationale d'information et d'actions qui s'inscrit dans une dynamique de développement, de promotion et de structuration de l'agriculture biologique française grâce à un partenariat fort entre pouvoirs publics et acteurs professionnels. Composée d'une équipe de 15 personnes, l'Agence BIO comprend 3 pôles : communication et promotion, observatoire de l'agriculture biologique, et structuration de filières.</p> <p>Dans le cadre du développement des activités de l'Agence Bio il est créé un poste d'adjoint(e) au directeur en remplacement du poste de responsable administratif et financier.</p>	
Objectifs du poste	<p>L'Adjoint(e) au directeur de l'Agence Bio l'assistera dans l'ensemble des activités de direction. Il ou elle sera particulièrement impliqué(e) dans les trois chantiers prioritaires de l'Agence : le suivi des programmes européens de promotion, la construction d'un nouveau système d'informations pour les données de l'agriculture biologique et le déploiement des méthodes d'ingénierie financière aux services des projets de filières.</p> <p>L'adjoint(e) sera aussi en charge de la gestion des ressources humaines, de la gestion administrative et financière.</p>	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Vous serez chargé(e) de :</p> <ul style="list-style-type: none">• la gestion des ressources humaines en particulier la mise en œuvre du plan de formation de tous les agents, la gestion de la rémunération, les congés et le dialogue social ;• la gestion financière, la prévision et de l'exécution budgétaire ;• la mise en œuvre administrative des procédures notamment l'achat public et les subventions du fonds Avenir Bio ;• la gestion immobilière. <p>Vous pourrez être amené(e) à représenter le directeur de l'Agence Bio dans différentes instances et réunions.</p>	
Champ relationnel du poste	<p>Partenaires du Conseil d'Administration : APCA, Coop de France, FNAB et Synabio Interprofessions, FCD Ministères de tutelle : MEEM, MAAF Collectivités territoriales (conseils régionaux), Agences de l'Eau, DRAAF</p>	
Compétences liées au poste	Savoirs	Savoir-faire
	Bonne connaissance de l'agriculture biologique Connaissance des procédures administratives en particulier les marchés publics et les règles d'attribution des subventions.	Bonne capacités managériales Capacités d'analyse et de synthèse Très bonne organisation et sens des priorités Animation de réunions Animation de réseaux
Personnes à contacter	M Florent GUHL ; <i>Directeur</i> Tel : 01 48 70 48 33 mail : ;- florent.guhl@agencebio.org	

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-mer (ODEADOM)

12, RUE HENRI ROL-TANGUY – TSA 60006 – 93555 MONTREUIL CEDEX (métro St Mandé I1, I9 station Robespierre, RER ligne A station Vincennes).

Secrétaire général(e) adjoint(e) de l'ODEADOM

N° du poste :	
Catégorie : A	
Cotation parcours professionnel	Cotation RIFSEEP : Groupe 2 si corps des attachés
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>L'Office de Développement de l'Economie Agricole de l'Outre-mer est un établissement public administratif sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, des Outre-mer, de l'Economie et des Finances.</p> <p>Il assure des fonctions d'organisme payeur des aides nationales et communautaires destinées à l'agriculture d'outre-mer.</p> <p>Les services de l'Office comprennent 39 personnes installées à Montreuil dans l'immeuble ARBORIAL qui regroupe des services de l'ASP, de FranceAgriMer de l'INAO et de l'ONF.</p>
Objectifs du poste	Secrétaire général(e) adjoint(e) de l'ODEADOM
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Outre l'appui et la suppléance du Secrétaire général, le/la Secrétaire général(e) adjoint(e) est notamment chargé(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Supervision du suivi des crédits nationaux <ul style="list-style-type: none"> - Correspondant aides d'Etat et <i>de minimis</i> pour la DGPE : élaboration et suivi des régimes d'aides d'État y compris publication des données y afférentes en lien avec les ministères de tutelles ; - Etablissement des appels à projets pour les crédits nationaux assistance technique ; - Suivi de la procédure paiement associé (convention avec l'ASP et les autorités de gestion, suivi des crédits) ; - Pilotage des crédits nationaux d'intervention et notamment du report annuel de budget et de charges ; - Mise en œuvre des crédits relevant de l'enveloppe siège. • Pilotage de Sirepa <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'évolution de Sirepa notamment dans le cadre de la GBCP - Enregistrement du budget initial et des budgets rectificatifs éventuels ; - Suivi de l'exécution du budget de fonctionnement ; - Validation des bons de commande et des demandes de paiement. • Suivi de la représentation territoriale <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des conventions de représentation territoriale et notamment l'actualisation des conventions et le suivi du temps consacré aux missions pour le compte de l'ODEADOM ; - Mise en place et mise en œuvre du dispositif de gouvernance et de pilotage de la relation entre l'ODEADOM et chaque Préfet des DOM

	<p>reposant d'une part, sur une discussion à échange stratégique et d'autre part, sur la participation de l'Office au dialogue de gestion entre le MAAF et chacune des DAAF.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référent contrôle interne <ul style="list-style-type: none"> - Supervision de l'actualisation de la cartographie des risques ; - Supervision de la mise en œuvre du plan d'actions de l'établissement ; - Coordination de la mise en œuvre des actions à réaliser par le Secrétariat général en matière de contrôle interne ; - Mise en œuvre du contrôle interne budgétaire. • Référent simplification 	
Champ relationnel du poste	<p>Les ministères chargés de l'agriculture (Secrétariat général et DGPE), des outre-mer, de l'économie et des finances. Les services du secrétariat général du MAAF et de la DGPE. Le contrôleur général économique et financier, l'agence comptable de l'ODEADOM, les services métiers. Les DAAF outre-mer. Les autres établissements occupant l'Arborial.</p>	
Compétences liées au poste	Savoirs :	Savoir-faire :
	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'analyse et de synthèse - Connaissance de Sirepa souhaitée ou à acquérir ; - Connaissance du fonctionnement d'un établissement public et, si possible, d'un organisme payeur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et planification des tâches ; - Travail en équipe et en réseau ; - Rigueur et disponibilité ; - Prise d'initiative et dynamisme ; - Bilans, comptes-rendus.
Personne à contacter	<p>Stéphane JORET – Secrétaire général : 01 41 63 19 78 stephane.joret@odeadom.fr</p>	
Date limite de candidature	<p>Vendredi 20 janvier 2017</p>	

CHEF(FE) DU SERVICE LOGISTIQUE ET PATRIMOINE

N° du poste : I37	
Catégorie : A	
Cotation parcours professionnel poste catégorie A : en cours	Cotation RIFSEEP : Groupe 2
Poste vacant	
Date limite de candidature : 13 janvier 2017	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>La Direction financière, juridique et logistique (DFJL) couvre notamment les domaines d'intervention suivants : le budget, son exécution et son pilotage ; les procédures marchés publics lorsque l'ASP est acheteur ; les réponses aux appels d'offre lorsqu'elle intervient en tant que prestataire ; la politique immobilière, les travaux et la logistique des 28 sites de l'ASP ainsi que l'exploitation des équipements du siège à Limoges.</p> <p>Le (la) titulaire du poste agit sous l'autorité du DFJL. A la tête d'une équipe de 18 personnes, il (elle) est assisté(e) d'un chef de service adjoint et de deux chefs des secteurs. Il (elle) peut être amené(e) à participer en tant qu'expert(e) technique aux différentes instances (CHSCT, CTL...) Il (elle) est le responsable des questions de sécurité des biens et des personnes et de l'application de la réglementation pour tous les sites de l'ASP.</p>
Objectifs du poste	<p>Permettre le fonctionnement matériel des sites de l'ASP ; assurer la gestion et optimiser l'utilisation des espaces et des moyens généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pilotage et réalisation des projets immobiliers : gestion d'actifs, déménagements, travaux lourds, ➤ Maintenance et entretien du patrimoine : maintenances préventive et curative, services et travaux courants, ➤ Gestion de l'exploitation du patrimoine, mise en place et utilisation des outils de pilotage, ➤ Gestion des moyens logistiques, mise en œuvre et suivi des politiques ministérielles.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Missions
	Activités
	<p>Piloter des opérations immobilières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la maîtrise d'ouvrage, élaborer des programmes de travaux liés à des opérations de déménagement, à la réhabilitation et/ou à l'adaptation du patrimoine, - Concevoir, passer et suivre la procédure de passation des marchés : AMOA, MOE, bureaux de contrôle, SPS, travaux... - Etre chef de projet, conduire les opérations, piloter les intervenants.
	<p>Superviser et/ou piloter des opérations de maintenance et d'entretien du patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler le bon état et l'entretien du bâti ainsi que le bon fonctionnement des installations et équipements, assurer la gestion prévisionnelle de la maintenance, - Planifier et coordonner les travaux d'entretien des bâtiments, les interventions de maintenance des installations et de dépannage des équipements techniques, - Veiller au respect des principales réglementations techniques : mise en conformité, ERP, accessibilité PMR, amiante, ... - Concevoir, passer et suivre la procédure de passation des marchés et contrats : services et travaux de maintenance, contrôles réglementaires, équipements, ... - Organiser et coordonner les interventions des prestataires extérieurs en lien avec le chef de site.
<p>Superviser l'exploitation des bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'utilisation des locaux : gestion des baux, fournitures d'énergie, nettoyage, gardiennage, contrôle d'accès... - Concevoir, passer et suivre la procédure de passation des marchés et contrats liés à l'exploitation des locaux, - Etre l'interlocuteur des chefs de site sur les projets d'investissement, l'entretien et l'exploitation des bâtiments, - Collaborer à l'élaboration de la stratégie immobilière de l'établissement : SPSI - Exploiter et gérer les données du patrimoine : bilan carbone et DPE, données énergétiques et fluides, plans des locaux, tableaux de bord... - Mettre en œuvre la politique de sécurité des biens et des personnes. 	

Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Piloter et mettre en œuvre la gestion des moyens logistiques des sites	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'organisation et l'optimisation de la mise à disposition des moyens et services logistiques permettant le bon fonctionnement des sites : accueil, courrier, téléphonie mobile, gestion du parc automobile, mobilier et matériel, fournitures de bureau, assurances,... - Concevoir, passer et suivre la procédure de passation des marchés et contrats liés aux moyens logistiques.
	Budget Gestion Achats	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le budget du service Logistique et Patrimoine et assurer son suivi, - Piloter le contrôle de gestion sur le périmètre du service, concevoir et consolider des indicateurs, élaborer des tableaux de bord, analyser et interpréter les écarts, - Mettre en œuvre la relation avec les fournisseurs, - Participer à l'élaboration et au suivi du plan d'action achat (PAA).
	Management	<ul style="list-style-type: none"> - Animer et encadrer avec l'appui du chef de service adjoint, les deux secteurs d'activité du service, - Elaborer des tableaux de bord pour la planification, le suivi et l'analyse de l'activité du service et en réaliser le reporting, - Organiser et mettre en œuvre une veille technique et réglementaire.
Champ relationnel du poste	Direction générale, directeurs du siège et directeurs régionaux de l'ASP Directeur et chefs de service de la DFJL Prestataires et fournisseurs de biens et services Acteurs immobiliers : bailleurs, syndics, agents commerciaux, aménageurs, promoteurs, architectes, bureaux d'études, notaires, avocats.	
Compétences liées au poste	Savoirs :	Savoir-faire :
	Expertise dans le domaine des techniques de construction et de second œuvre Maîtrise du droit immobilier Maîtrise des concepts et principes de la gestion technique immobilière Maîtrise de la conduite de projet Connaissance de la réglementation et des procédures en matière d'achat public Connaissance des règles principales de gestion budgétaire et de comptabilité publique	Animer et fédérer une équipe de projet Mener des études de faisabilité et/ou d'impact et des analyses économiques Appliquer et faire appliquer les réglementations et procédures relatives à l'activité du service Piloter l'activité et les effectifs Elaborer et suivre un budget Assurer le contrôle de gestion Maîtriser les techniques de communication écrite et orale Maîtriser les techniques de management
		Savoir-être :
	Esprit d'initiative (force de proposition), de prospective (planification) et de synthèse (prise de décision) Aptitude pour le travail en équipe, capacité d'écoute, sens de l'équité et discrétion. Organisation, précision, méthode, rigueur. Sens des responsabilités et réactivité. Sens du service et excellent relationnel.	
Spécificités du poste	Déplacements fréquents de courtes et moyennes durées dans les sites Présence 2 à 3 jours par mois au siège de Montreuil Astreintes éventuelles	
Personnes à contacter	Yves LEFEBVRE, DFJL - Directeur / 05.55.12.03.72 / yves.lefebvre@asp-public.fr Evelyne FAUGERAS, DFJL- Directrice adjointe / 05.55.12.03.57 / evelyne.faugeras@asp-public.fr Carole BEYSSAC, DRH/SEEC - Conseillère mobilité carrière / 05.55.12.00.87 / mobilite@asp-public.fr	

Le Directeur
des Ressources Humaines

Olivier LACOMBE

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

**Office National des Forêts
Direction Territoriale Grand Est**

Responsable commercial bois et services pôle Ouest

N° du poste :

Catégorie : A tech

Cotation : 3

Poste vacant

Localisation du poste : Nancy

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL DU POSTE	La direction territoriale Grand Est de l'ONF couvre 10 départements du ¼ Nord-est. Elle est composée de 14 agences territoriales, deux agences travaux et une agence études. La mission commerciale bois et services de l'ONF Grand Est est en charge sur l'ensemble du territoire de cette région de la politique commerciale bois et services (travaux, maîtrise d'œuvre, études) qu'elle contribue à animer, définir et piloter.	
OBJECTIFS DU POSTE	Définit, anime et suit la politique commerciale bois et services du pôle Ouest de la DT. Pilote les moyens dédiés. Responsable produit feuillu sur l'ensemble de la DT.	
DESCRIPTION DES MISSIONS A EXERCER OU DES TACHES A EXECUTER	Essentiellement sur le pôle Ouest de la DT Grand Est, mais aussi pour certaines missions sur l'ensemble du territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la mise en œuvre de la stratégie bois et services de la DT, en particulier en animant et coordonnant l'activité bois et services des agences du pôle Ouest. • Responsable de la coordination des contrats BO feuillus sur l'ensemble du Grand Est et à ce titre est amené à être responsable de certains contrats de ce type. • Coordonne l'activité de production de bois façonnés des agences, l'organisation des ventes publiques et suit l'avancement de la commercialisation des bois sur le pôle Ouest. • Anime et organise la politique commerciale services et suit l'avancement du chiffre d'affaires concurrentiel en lien avec les agences du pôle Ouest et le pôle services spécialisé de la MCBS. • Membre du CODIR du pôle Ouest et participe aux réunions des responsables commerciaux territoriaux au niveau national. 	
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	Clients bois et services, partenaires de la filière (communes forestières, interprofession...), Entreprises de travaux forestiers En interne agences territoriales et agences travaux et études, service juridique et financier	
COMPETENCES LIEES AU POSTE	<p align="center">SAVOIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissances produits bois ▪ Connaissances produits services ▪ Connaissances règlements des ventes et connaissances juridiques de base ▪ Sens commercial 	<p align="center">SAVOIR-FAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactivité, disponibilité - Pilotage d'activité - Rigueur, autonomie - Négociation commerciale - Gérer une équipe et animer des réseaux
PERSONNES A CONTACTER	M. - Tél. : Frédéric LEVY / 06 18 93 61 22 courriel : frederic.levy@onf.fr	
MODALITE DE CANDIDATURE	Adresser un CV et une lettre de motivation à frederic.levy@onf.fr copie à nathalie.cantin@onf.fr La date limite de candidature est fixée au 27 décembre 2016	

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

**Office National des Forêts
Direction territoriale Méditerranée**

Directeur/Directrice de l'agence de Lozère

<p>N° du poste : 8530 Catégorie A : ICPEF, IPEF confirmé, IDAE confirmé, AAHC, AAP confirmé, contractuel de droit privé Cotation : A3 Situation du poste : susceptible d'être vacant Localisation du poste : Mende</p>					
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Agence départementale assurant la gestion de 57 300 ha, dont 32 700 ha de forêts domaniales et 24 600 ha de forêts des collectivités (nombreuses forêts sectionales). Contextes géographiques, stationnels et de montagnes variés.</p> <p>Taux d'aménagement : 100 % en forêts domaniales et 75 % en forêts des collectivités. 185 000 m³/an de bois mobilisés. 1,1 M€/an de travaux domaniaux. Contexte de hausse du niveau des activités patrimoniales.</p> <p>Sylviculture de production avec enjeux environnementaux en zone du parc national des Cévennes ; réserves biologiques ; projet Aigoual forêt d'exception avec l'agence 30-34.</p> <p>500 K€ de chiffre d'affaires dans le domaine conventionnel : chantiers d'insertion, partenariat ONF-PNC, mesures compensatoires.</p> <p>Activités DFCI (défense des forêts contre l'incendie). Forêts domaniales d'origine RTM (restauration des terrains en montagne).</p> <p>L'agence est organisée en 4 unités territoriales, 1 service bois-aménagement, 1 service forêt, 1 service fonctionnel. Elle dispose de 52 postes (cible 2016). Elle emploie 12 personnes en insertion.</p> <p>Nombreuses relations avec les partenaires extérieurs.</p>				
Objectifs du poste	<p>Décliner et mettre en oeuvre la stratégie de la DT sur le territoire de l'agence.</p> <p>Préparer et négocier le contrat de gestion et les feuilles de route.</p> <p>Porter l'activité des autres structures ONF sur le territoire : agence travaux (dont atelier bois des Cévennes), agence études, pôle DFCI.</p> <p>Représenter l'établissement, concerter, négocier.</p> <p>Communiquer en interne et en externe.</p>				
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Assurer le management des personnels, notamment du Comité de Direction</p> <p>Négocier le contrat et les feuilles de route.</p> <p>Arbitrer les objectifs et les moyens.</p> <p>Organiser et suivre l'activité.</p> <p>Ajuster la stratégie.</p>				
Champ relationnel du poste	<p>Préfecture, DDT, Conseil général, Adcofor, élus propriétaires, filière bois, parc national, FDC...</p> <p>En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rôle de l'ONF comme approvisionneur majoritaire de la filière bois locale, secteur important de l'économie du département ; - diagnostic des boisements sectionaux non soumis (15 000 à 20 000 ha concernés), au vu des possibilités d'appliquer le régime forestier. Mission confiée par la Préfecture et la DDT à l'ONF, en relation avec l'association des maires, la chambre d'agriculture, l'Adcofor. 				
Compétences liées au poste	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Savoirs :</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Savoir-faire :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> Savoir manager et piloter une organisation sous ses différents aspects. Savoir susciter l'adhésion et la motivation. Représenter l'établissement et dialoguer avec les partenaires . Connaître la gestion forestière. </td> <td> Sens de l'écoute, du dialogue et de la négociation Animation d'équipe. Qualités relationnelles. Disponibilité. </td> </tr> </tbody> </table>	Savoirs :	Savoir-faire :	Savoir manager et piloter une organisation sous ses différents aspects. Savoir susciter l'adhésion et la motivation. Représenter l'établissement et dialoguer avec les partenaires . Connaître la gestion forestière.	Sens de l'écoute, du dialogue et de la négociation Animation d'équipe. Qualités relationnelles. Disponibilité.
Savoirs :	Savoir-faire :				
Savoir manager et piloter une organisation sous ses différents aspects. Savoir susciter l'adhésion et la motivation. Représenter l'établissement et dialoguer avec les partenaires . Connaître la gestion forestière.	Sens de l'écoute, du dialogue et de la négociation Animation d'équipe. Qualités relationnelles. Disponibilité.				
Personnes à contacter	<p>M. Olivier Rousset - Tél. : 04 42 17 57 01 - 06 61 12 84 49 courriel : olivier.rousset@onf.fr</p> <p>Date limite de dépôt des candidatures : 15 janvier</p>				

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Office National des Forêts

Direction Territoriale Ile de France et Nord-Ouest

Directeur territorial adjoint

Boulevard de Constance 77300 FONTAINEBLEAU

N° du poste : 16205	
Catégorie : A : IPEF confirmé, ICPEF, IDAE confirmé, AAP confirmé, AAHC	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : A4bis	Cotation part fonction PFR:
Poste susceptible d'être vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>La Direction territoriale Ile de France Nord-Ouest intervient sur un vaste territoire couvrant 3 régions et 17 départements, dont la région capitale. Le patrimoine géré se caractérise par la dominance des forêts domaniales (85 % du domaine géré) qui sont parmi les plus visitées et les plus exposées de France.</p> <p>Le territoire de la DT accueille un tiers de la population française ; la région Ile de France dispose d'un capital forestier exceptionnel aux portes de la capitale, dans une agglomération de 13 millions d'habitants. Au regard de ce fort contexte lié aux forêts périurbaines, la gestion forestière doit être adaptée.</p> <p>Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont tous de très haut niveau, dans un contexte de production forestière élevée et une contribution significative au modèle économique de l'ONF. Les enjeux techniques sont forts (renouvellement des peuplements) ainsi que les attentes en matière de développement territorial.</p> <p>La montée en puissance sur les bois façonnés fournissant une matière première en flux tendu sous forme de contrats d'approvisionnement est en pleine croissance mais reste à consolider.</p> <p>L'accueil de contrats aidés et d'apprentis est un enjeu RH 2016 – 2020 pour répondre notamment au renouvellement des compétences.</p> <p>La Direction territoriale comprend un effectif de 943 ETPT. Elle est organisée en 6 agences territoriales, 1 agence travaux, 1 agence études et expertise, 1 mission commerciale bois et service et des services fonctionnels (RH et financier). Son siège est basé à Fontainebleau.</p>
Objectifs et description des missions du poste	<p>Le Directeur territorial adjoint apportera son appui au Directeur territorial sur l'ensemble de son périmètre (hors soutien) et notamment dans la mise en œuvre des axes stratégiques du plan d'actions territorial relevant de son champ de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none">- Développer le volume de bois vendu façonné à hauteur de 540 000 m3- Développer les activités concurrentielles et le mécénat- Réussir le renouvellement des peuplements- Réinterroger les pratiques de gestion dans un contexte de forêts périurbaines et touristiques- Renforcer la communication et l'éducation à l'environnement

	<p>Il s'attachera plus spécifiquement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hisser à un haut niveau d'exigence et de maîtrise technique les compétences en matière de gestion forestière, en proximité et appui des niveaux de gestion et ce, dans un contexte de renouvellement générationnel des personnels techniques. - coordonner l'ensemble des compétences techniques (sylviculture, accueil du public, paysage, aménagement du territoire, biodiversité, éducation à l'environnement...) dans un objectifs de mutualisation et d'excellence. - contribuer au maintien d'une intensité de gestion élevée (sylviculture, martelage, travaux) au bon niveau de qualité et d'efficacité en assurant l'intégration des paysages et de la biodiversité. - Veiller à l'efficience de l'organisation et du lien entre la mission commerciale, l'agence travaux et expertises, l'agence travaux et les agences territoriales. - S'assurer du bon déploiement des applications et procédures « métier ». Piloter les équipes. 	
<p>Champ relationnel du poste</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le management des équipes qui lui seront directement rattachées. - Organiser l'écoute et les relations avec les acteurs économiques et les partenaires institutionnels (services et établissements publics de l'Etat, grandes collectivités, associations de protection de la nature, Conservatoire des sites, Fédérations de chasse, CRPF, interprofession, organisations socio professionnelles, etc.) 	
<p>Compétences liées au poste</p>	<p style="text-align: center;">Savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir manager et piloter une organisation - Assurer avec fiabilité une représentation de bon niveau - Connaissance du milieu de l'environnement et de sa gestion 	<p style="text-align: center;">Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vision stratégique - Sens de la négociation - Sens des relations publiques - Compétences en animation d'équipe
<p>Personnes à contacter</p>	<p>Monsieur Eric Goulouzelle, Directeur territorial</p> <p>- Tél. : 01 40 19 59 07 ou 06 25 62 25 23 courriel : eric.goulouzelle@onf.fr</p>	
<p>MODALITE DE CANDIDATURE</p>	<p>Adresser un CV et une lettre de motivation à eric.goulouzelle@onf.fr copie à nathalie.cantin@onf.fr</p> <p>La date limite de candidature est fixée au 27 décembre 2016</p>	



FICHE DE POSTE

Chargé de mission Natura 2000

Statut : Agent contractuel de catégorie A.

Durée : contrat de 12 mois à temps complet, avec renouvellement possible de 3 x 12 mois

Intitulé du poste : Chargé(e) de mission Natura 2000 pour les trois sites du Taillefer, du Col d'Ornon et de la plaine de Bourg d'Oisans.

Environnement du poste :

Le Parc national des Écrins est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie dont les missions sont fixées par la loi et peuvent être consultées sur son site internet : <http://www.ecrins-parcnational.fr>.

Il est organisé en un siège se situant à Gap et quatre secteurs, dont trois sont constitués de deux implantations.

Le siège du Parc national des Écrins se compose de quatre services : le secrétariat général, le service scientifique, le service accueil-communication et le service aménagement.

Le service aménagement est en charge de l'appui au développement local et de l'ingénierie financière.

L'agent recruté(e) sera affecté(e) au sein du service aménagement du Parc national des Écrins, situé au siège du Parc national à Gap.

Il travaillera en étroite collaboration avec la chargée de mission « Agriculture » dans le cadre du suivi des PAEC et des MAEC (service aménagement), le chargé de mission Natura 2000 en charge des sites sous tutelle du Parc national (ZSC Muzelle, Combeynot, Valgaudemar, Fournel et ZPS Écrins) (service aménagement) et les agents du secteur Oisans Valbonnais.

Localisation du poste : le poste est localisé à la maison du Parc national de Bourg d'Oisans au cœur des trois sites Natura 2000.

Résidence administrative du poste : Bourg d'Oisans.

Contexte et mission principale du poste :

Les trois sites Natura 2000 sont animés par le Parc national des Écrins à la demande des collectivités du territoire.

La mission principale du poste réside :

- dans l'animation des trois sites, en lien avec la politique agricole du Parc national des Écrins et avec les autres sites Natura 2000 situés sur le territoire ;
- dans la révision du DOCOB du site de la plaine de Bourg d'Oisans et ses versants ; diagnostics écologiques, socio-économiques à mettre à jour ainsi que le programme d'actions. Les deux DOCOBs ont été révisés et approuvés pour les sites du Taillefer et du Col d'Ornon.

Activités du métier

Missions techniques :

- Révision du DOCOB du site de la plaine de Bourg d'Oisans et ses versants
- Mise en œuvre des actions des trois DOCOBs et assistance aux demandeurs de contrats Natura 2000 et de MAEC
- Suivi et coordination des actions mises en œuvre
- Veille et conseil aux maîtres d'ouvrages sur les projets susceptibles d'avoir un impact sur les habitats et les espèces (porters à connaissance pour les études d'incidences relatives aux projets sur les sites)
- Échanges et coordination avec les sites Natura 2000 voisins (Muzelle, ZPS Écrins et Emparis notamment)

Missions d'animations :

- Animation du comité de pilotage de chacun des sites,
- Concertation, animation et compte rendu des réunions du comité de pilotage et des groupes de travail pour la révision du DOCOB du site de la plaine de Bourg d'Oisans
- Conception et diffusion de supports de communication (actions d'information et de sensibilisation) en lien avec le service communication
- Restitution des différents travaux auprès de l'équipe du Parc, des partenaires et du grand public

Missions administratives :

- Secrétariat des instances de pilotage
- Réalisation des rapports d'activités,
- Relation avec les services de l'État (DDT 38, DREAL)
- Recherche de financements, suivi financier et administratif de la mission et des actions mises en œuvre

Profil et compétences requises :

- Formation supérieure dans les domaines scientifiques ou techniques à dominante environnementale ou agronomique, (niveau ingénieur ou MASTER 2)
- Expérience significative sur un poste similaire (2 ans minimum),
- Bonne connaissance en matière de conduite de projet
- Aisance à la rédaction
- Bonne connaissance des outils informatiques (suite bureautique Libre Office, QGIS, etc.),
- Bonne organisation / classement des données et des fichiers,
- Forte autonomie et goût pour travailler en équipe en milieu rural et montagnard.

Candidature :

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} mars 2017.

Les entretiens de sélection auront lieu en janvier 2017.

08 janvier 2017

Envoyer CV et lettre de motivation manuscrite, **avant le 15 décembre 2016** à l'adresse suivante :

M. le directeur du Parc national des Écrins, Domaine de Charance, 05000 GAP

Renseignements :

Mme Isabelle VIDAL, chef du service aménagement,

isabelle.vidal@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 40 20 19

M. Pierre-Henri PEYRET, chef de secteur Oisans-Valbonnais

pierre-henri.peyret@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 76 80 00 51



APPEL A CANDIDATURE AU POSTE DE **Directeur adjoint**

Poste de catégorie A+ ouvert en priorité aux personnels titulaires de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale ayant une expérience dans une fonction d'encadrement et de management au sein d'un service public et en matière d'ingénierie de projet. Le poste est susceptible d'être vacant au 15/07/2017. Un recrutement anticipé est cependant prévu dès le premier trimestre 2017, en raison de la vacance actuelle du poste de Directeur.

Le poste de Directeur adjoint sera pourvu préférentiellement par voie de détachement sur contrat de 3 ans.

La résidence administrative est à La Plaine-des-Palmistes, Département de La Réunion.

1. Contexte

1.1. Le territoire et les enjeux

Le Parc national de la Réunion a été créé le 5 mars 2007, à la suite de la loi du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, avec la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande diversité d'habitats et de paysages.

Le parc national de La Réunion, comprend deux zones distinctes :

- Un cœur de parc (105 000 ha), composé en totalité de zones d'intérêt écologique faunistique et floristique, mais aussi de paysages naturels et culturels. Le cœur présente ainsi la particularité d'inclure « un cœur habité » (cirque de Mafate et Ilet des Salazes) non accessible par la route et abritant environ 750 habitants. Un schéma d'aménagement des « îlets » de ce cœur habité a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales. Le cœur de parc inclus également des secteurs de « cœurs cultivés » où des activités agricoles (maraîchage, pastoralisme) ou sylvicoles sont reconnues et autorisées.
- Une aire ouverte à l'adhésion (88 000 ha) regroupant des territoires ruraux où vivent environ 160 000 habitants. L'établissement n'y dispose pas de pouvoir réglementaire mais a pour rôle d'accompagner un développement durable fondé sur la solidarité écologique avec le cœur. Cette aire regroupe les paysages naturels et ruraux des Hauts qui présentent un lien de solidarité écologique et sociale avec le cœur du parc.

Sur les 24 communes de l'île, 23 ont une partie classée et toutes sont concernées par l'aire ouverte à l'adhésion de 87.000 ha qui concerne toutes les communes soit 35 % de la surface de la Réunion. Globalement la superficie maximale du parc national couvre donc 77 % de la superficie de l'île.

Le cœur du parc national et quelques sites contigus ont été inscrits le 1er août 2010 par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine mondial, au titre des critères (vii) paysages et (x) biodiversité. L'établissement public du Parc national a été désigné gestionnaire de ce bien.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la préservation et la mise en valeur de cet ensemble unique marqué par la richesse de la biodiversité et des habitats naturels rares, mais aussi dans la mise en œuvre d'un développement durable des territoires ruraux de l'aire d'adhésion et du cœur habité. La Charte du parc national de La Réunion, approuvée par le décret n° 2014-049 du 21 janvier 2014, traduit cet objectif d'équilibre entre préservation et développement.

L'action de l'établissement est encadrée par cette Charte, bâtie autour de quatre enjeux majeurs, déclinés en objectifs et orientations. Une carte des vocations complète le projet de territoire, qui vaut aussi plan de gestion du Bien inscrit par l'UNESCO. Des modalités d'application de la réglementation du cœur précisent le volet réglementaire déjà en place à travers le décret de création du Parc national de La Réunion et les textes sur lesquels il se fonde.

Sur les 24 communes de l'île, 17 ont fait en 2014 le libre choix d'adhérer à la Charte. Des conventions d'application sont établies avec ces communes adhérentes, pour formaliser les axes de travail et les projets partagés pour une période triennale. Des démarches sont également engagées avec les 7 communes non adhérentes afin de les convaincre de l'intérêt de l'adhésion.

Les limites de l'aire ouverte à l'adhésion correspondent à celles des « Hauts » de l'île, qui ont fait l'objet depuis une quarantaine d'années d'une politique spécifique : Plan d'aménagement des Hauts devenu Plan de Développement des Hauts Ruraux. Fin 2014, ce dispositif a laissé la place à un nouveau cadre stratégique partagé, dont plusieurs axes s'appuient sur la Charte. Le Secrétariat général des Hauts, auquel contribue le Parc national, est au centre de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Outre ses missions de surveillance et de connaissance du patrimoine naturel et culturel, la signature et l'exécution des conventions et contrats de mise en œuvre de la charte seront l'occasion pour le Parc national de relever plusieurs défis :

- accueillir tous les publics et plus largement mener des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement et au développement durable;
- améliorer son intégration dans les dynamiques locales en s'affirmant comme un outil de développement durable innovant, notamment en confortant son implication dans le secrétariat général des Hauts et mettant à disposition des collectivités territoriales ses compétences dans le cadre des politiques locales d'aménagement et de développement durable;
- identifier les nouvelles pistes de financement qui seront nécessaires pour financer ces actions, au-delà des moyens propres de l'établissement.

Enfin, une attention spéciale devra être portée au processus de rattachement à l'agence française pour la biodiversité et aux réflexions en cours sur la création d'une agence régionale pour la biodiversité.

1.2. L'établissement public du Parc national de la Réunion

Le Parc national de la Réunion est un établissement public administratif dont le siège est installé dans la commune de la Plaine des Palmistes et placé sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement. L'établissement emploie environ 80 personnels.

Comme pour les autres Parcs nationaux, l'établissement assure trois missions:

- connaître et protéger les patrimoines
- accompagner le territoire vers un développement durable ;
- accueillir et sensibiliser.

L'établissement public est également composé d'un siège et de quatre représentations territoriales dites « secteurs », installés à la Plaine des Palmistes (secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), la Petite-Ile (Secteur Sud) et Saint Denis (secteur Nord).

Le siège regroupe la direction, le secrétariat général et 3 services techniques :

- le Service communication et pédagogie (SCP) qui pilote les actions de communication ainsi que les actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation du public,
- le Service études et patrimoine (SEP), qui pilote la stratégie scientifique de connaissance et de conservation,
- le Service d'appui à l'aménagement et au développement durable (SAADD), qui pilote l'encadrement et l'accompagnement des activités en cœur de parc et en aire d'adhésion.

L'établissement est administré par un Conseil d'administration, composé de 88 représentants des différentes administrations concernées, des collectivités territoriales, des représentants des acteurs locaux et usagers ainsi que de personnalités qualifiées, et un représentant du personnel. Un Conseil scientifique et un Conseil économique, social et culturel entourent le Conseil d'administration et le Directeur.

L'établissement participe aussi au processus de mutualisation des services et des compétences, engagé par l'établissement public «Parcs nationaux de France» (PNF), intégré à partir de 2017 à l'Agence française pour la biodiversité (AFB).

Le contrat d'objectifs (COB) 2015-2017 de l'établissement public avec la tutelle s'articule autour de 6 six domaines d'activités, communs à l'ensemble des parcs nationaux :

- produire et diffuser les connaissances sur le patrimoine des territoires classés en parc national ;
- protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel ;
- accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable ;
- faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs ;
- piloter la politique des parcs nationaux ;
- gérer l'établissement public.

2. Définition du poste et profil souhaité

2.1. Statut :

Titulaire de catégorie A+ de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale ou contractuel de niveau équivalent actuellement en poste dans la fonction publique.

2.2. Missions :

Direction de l'établissement

Le Directeur adjoint seconde le Directeur de l'établissement public, qu'il peut représenter dans des commissions et réunions.

Le Directeur adjoint assure la suppléance du directeur en cas d'absence ou d'empêchement. En cas de vacance du poste de directeur, il en assure l'intérim.

Aux côtés du Directeur, le Directeur adjoint contribue à l'entretien des relations avec les administrateurs de l'établissement et avec les collectivités territoriales, particulièrement les communes adhérentes, en lien étroit avec le Président du Conseil d'administration.

Le Directeur adjoint connaît l'ensemble du fonctionnement et des projets conduits par l'établissement et il participe à toutes les décisions et concertation relatives aux programmes stratégiques. Il contribue à l'animation du comité de direction.

Le Directeur adjoint participe à l'élaboration des documents budgétaires et comptables ; il contribue au suivi de l'exécution du budget dans le respect de l'encadrement réglementaire des procédures.

Le Directeur adjoint contribue à la préparation du Conseil d'administration et du Bureau. Il suit les travaux du Conseil scientifique et du Conseil économique, social et culturel.

Il peut également apporter un appui au Directeur et au Secrétariat général pour la préparation et l'animation du dialogue social et des instances du personnel.

Mise en œuvre de la Charte du parc national

Le Directeur adjoint coordonne la mise en œuvre opérationnelle, le suivi et l'évaluation de la Charte du parc national, dans ses volets réglementaire et contractuel. Il anime la mise en œuvre du Plan d'action de la Charte, avec l'appui des services et secteurs, et son suivi à l'aide du logiciel EVA.

Il coordonne en particulier à la déclinaison territoriale de la Charte par les quatre Secteurs de l'établissement, chargés d'animer la mise en œuvre et le suivi des conventions d'application avec les communes et les autres acteurs publics. A ce titre, il anime la cellule Charte qui réunit les adjoints de secteurs et des représentants des services techniques.

Le Directeur adjoint appuie le Directeur et le Secrétariat général pour la préparation du budget et les programmations annuelles, en proposant notamment les arbitrages techniques, en cohérence avec la Charte et le Contrat d'objectifs.

Le Directeur adjoint assure les relations et participe au pilotage du Secrétariat général des Hauts et veille à la mobilisation des fonds européens pour les projets concourant à la mise en œuvre de la Charte.

Stratégie de surveillance et de contrôle de l'établissement

Le Directeur adjoint représente le Parc national au sein de la Mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN).

Il anime le groupe « police » de l'établissement et il coordonne l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de contrôle de l'établissement et du plan de contrôle annuel qui en découle. Il est l'interlocuteur principal du Parquet pour le suivi des suites données aux procédures pénales.

Il suit également les contentieux administratifs liés aux autorisations délivrées par l'établissement.

Dossiers transversaux

En lien avec le secrétariat général, les services techniques et les secteurs, le Directeur adjoint peut piloter certains dossiers transversaux comme la gestion du Bien inscrit au patrimoine mondial (dont les rapports attendus par l'UNESCO), la prise en compte du risque d'incendie, ainsi que tout dossier à la demande du Directeur selon les priorités.

Le Directeur adjoint a autorité sur l'ensemble des agents mais ne constitue pas un échelon hiérarchique en soi.

Pour l'exercice de ses missions, le directeur adjoint :

- travaille en étroite collaboration avec le comité de direction,
- a des contacts fréquents et privilégiés avec les services et établissements de l'État (Préfecture et sous-préfectures, DEAL, DAAF, DGAC, BRGM, ONF), le Conseil Général, le Conseil Régional, les Chambres consulaires, le réseau associatif, etc.
- est amené à se déplacer sur l'ensemble du département.
- a des contacts fréquents avec la Direction de l'eau et de la biodiversité, et notamment avec le bureau qui assure la tutelle de l'établissement public du parc national au sein du ministère chargé de l'environnement.

2.3. Compétences requises :

- Capacité d'engagement personnel dans l'encadrement d'une structure de taille modeste mais porteuse d'une mission complexe à forts enjeux pour le territoire.
- Expérience confirmée de management d'équipes.
- Connaissance de l'administration de l'État, des collectivités territoriales et des spécificités d'un établissement public.
- Connaissance des règles de la comptabilité publique et du cadre GBCP récemment instauré.
- Expérience des politiques, des outils et des acteurs de la protection de l'environnement, à un niveau territorial comme au niveau national.
- Connaissances généralistes des différents aspects du développement durable.
- Qualités d'organisation, autonomie et sens des responsabilités.
- Qualités relationnelles et expérience de négociation.
- Qualité d'expression écrite et orale, capacité à vulgariser des connaissances techniques.
- Esprit de synthèse et qualités analytiques.

- Expérience outre-mer ou à La Réunion appréciée.
- Maîtrise des outils courants de bureautique.
- Bonne condition physique pour des déplacements pedestres recommandée.
- Permis de conduire B indispensable.

3. Calendrier et modalités de candidature

Date limite de candidature : 27 janvier 2017

La candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) est à transmettre à:

- Monsieur le Directeur par intérim du Parc national de La Réunion, 258 rue de la République – 97461 La Plaine-des-Palmistes, Ile de La Réunion.

Ou à : contact-rh@reunion-parcnational.fr (demande d'accusé de réception automatique)

La date de disponibilité du candidat doit être précisée.

4. Renseignements

Directeur par intérim

M. Emmanuel BRAUN : 0262 90 11 35 – emmanuel.braun@reunion-parcnational.fr

Secrétariat Général / Responsable des Ressources Humaines

Mme Sylvaine LATCHIMY : 0262 90 11 35 – sylvaine.latchimy@reunion-parcnational.fr

Poste à pourvoir	Délégué à la prévention des risques (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou fonctionnaire de catégorie A
Type de contrat	CDI, détachement, affectation
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction générale adjointe « Ressources »

L'ANSES porte une grande attention aux questions relatives à la santé et sécurité au travail de ses agents. Ses activités et en particulier celles dans les laboratoires où notamment sont manipulés des agents chimiques et des agents biologiques pathogènes justifient le déploiement d'une démarche ambitieuse de maîtrise des risques professionnels, dans une volonté d'améliorer les conditions de travail. Depuis plusieurs années, la démarche de prévention des risques psychosociaux est un axe très important dans la stratégie de maîtrise des risques professionnels.

Missions / contexte

Le directeur général adjoint en charges des ressources, président du CHSCT, s'appuie sur le délégué à la prévention des risques professionnels pour définir une stratégie et des objectifs nationaux en transverse de l'Agence.

La démarche de santé sécurité au travail construite dans une approche participative pour impliquer et responsabiliser au maximum les agents répond aux exigences du décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions	<p>Sous la responsabilité directe du Directeur général adjoint « Ressources », le délégué à la prévention des risques professionnels est le conseiller national de prévention au sens de l'article 4 du décret 82-453 modifié.</p> <ul style="list-style-type: none">- Donner à la direction générale une vision d'ensemble de l'avancement de la démarche santé sécurité au travail et l'appuyer dans la définition d'axes stratégiques et d'arbitrage en matière de prévention ;- Piloter l'utilisation des outils de l'agence en matière d'évaluation des risques professionnels (document unique, risque chimique, risques psychosociaux) et de traçabilité d'exposition à la pénibilité, notamment dans le cadre des réévaluations annuelles ;- Impulser et mettre en œuvre les actions d'amélioration adaptées en matière de prévention des risques professionnels avec notamment des actions de sensibilisation et de formation en santé sécurité au travail ;- Co-pilotage de la démarche de prévention des risques psychosociaux avec la DRH ;
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Information et conseil aux directeurs d'établissement- Management fonctionnel du réseau national des assistants de prévention en région- Participer aux réunions d'instances relatives à la santé sécurité au travail, notamment du CHSCT- Représenter l'agence à l'externe et être l'interlocuteur privilégié de la coordination des inspecteurs santé sécurité au travail et de la médecine de prévention- Assurer une veille technique et réglementaire ;- Effectuer des visites / diagnostics réguliers sur les sites de l'Anses- Etre à l'écoute des agents sur leurs préoccupations en matière de santé sécurité au travail.
Conditions particulières	<ul style="list-style-type: none">- Déplacements à prévoir sur l'ensemble du territoire.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC + 5 en hygiène, sécurité du travail, environnement... serait apprécié
Minimum Bac+3

Expériences similaires

Expérience confirmée (3 à 5 ans) dans le domaine de la prévention des risques professionnels ;
Expérience en matière de relation avec les représentants du personnel (CHSCT).

Compétences

- Connaissance solide de la réglementation en santé sécurité au travail appliquée à la fonction publique ;
- Capacité à proposer une démarche de maîtrise des risques professionnels en laboratoire, et notamment liés chimiques ;
- Expertise dans les outils de prévention des risques professionnels (document unique...) ;
- Autonomie, force de proposition
- Démarche de prévention des risques psychosociaux ;
- Capacité à conduire des projets transversaux ;
- Capacité à fédérer, à animer et piloter un réseau.
- Maîtrise importante en Excel (tableaux croisés dynamiques, macro VBA) est un plus.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 29 décembre 2016

Renseignements sur le poste : Sonia VIGOUROUX – sonia.vigouroux@anses.fr – 01 56 29 52 01

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2016-111 à : recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la physico-chimie et des méthodes d'analyse – Pesticides (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public jusqu'au 31/12/2017
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Février 2017
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction Evaluation des Produits Réglementés
Unité Physico-Chimie et Méthodes d'Analyse des Produits réglementés

La Direction de l'Évaluation des Produits Réglementés (DEPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché.

Concernant l'évaluation des substances et produits phytosanitaires, la DEPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel aux comités d'experts spécialisés et groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

Missions / contexte **L'Unité Physico-chimie et Méthodes d'Analyse des Produits réglementés** est chargée de l'évaluation des études soumises dans les dossiers déposés à l'Anses. L'unité évalue les études touchant la physico-chimie, les méthodes d'analyses et la caractérisation des substances actives techniques pour les dossiers de substances actives lors de leur demande d'approbation au niveau européen et des produits phypharmaceutiques et biocides, ainsi que des matières fertilisantes et supports de cultures, dans le cadre des autorisations de mise sur le marché (AMM). L'unité contribue également aux dossiers préparés dans le cadre du règlement REACH. L'équipe est composée de 17 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef d'unité, l'évaluateur scientifique et technique est en charge d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM des produits phytopharmaceutiques et biocides dans le domaine de la physico-chimie et des méthodes d'analyse.

A ce titre, l'agent devra :

- Evaluer les données incluses dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises d'AMM.
- Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes européennes existantes.

Activités

- Etablir sur cette base un rapport de synthèse en français ou en anglais dans le domaine de compétence concerné.
- Respecter les délais de l'évaluation
- Contribuer à la préparation des avis

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC + 3 à BAC+ 8 - MASTER II, DEA ou diplômes d'ingénieur en physico-chimie, méthodes d'analyse.

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine des produits phyto- pharmaceutiques.

Compétences

- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine de compétence exercé
- Bonne connaissance réglementaire dans le domaine exercé.
- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ;
- Maitrise du pack office (traitement de texte et de données, tableur)
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique
- Bonne capacité rédactionnelle.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 11 janvier 2017

Renseignements sur le poste : Thérèse SIX (therese.six@anses.fr - 01 49 77 21 75)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2016-113 à : recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Chargé de décisions (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée, détachement, affectation
Localisation	Maisons Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction des autorisations de mise sur le marché
Unité des décisions AMM

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée en octobre 2014 a confié à l'Anses des missions de délivrance des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques (PPP), des adjuvants, et des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC) transférées à l'Anses depuis juillet 2015. L'Anses s'est vue confier des missions équivalentes assurées par le ministère en charge de l'environnement, en ce qui concerne les produits biocides à compter du 1^{er} juillet 2016.

Missions / contexte Une direction des AMM (DAMM) a été créée en juillet 2015 pour la mise en œuvre de ces nouvelles missions. La DAMM est chargée d'instruire les décisions d'autorisation, de modification et de retrait de mise sur le marché des produits mentionnés, de mettre en place les activités d'inspection et de contrôle et d'animer le comité de suivi des AMM ; elle comprend une unité d'instruction administrative qui assure la réception et le traitement administratif des dossiers et la préparation des décisions d'ordre administratif, et une unité des décisions qui assure l'instruction des dossiers issus de l'évaluation.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Placé sous l'autorité du chef de l'unité qui est en charge du suivi des décisions d'AMM, l'agent sera chargé de l'instruction des décisions d'autorisation, de retrait ou de modification des AMM des PPP, des MFSC et de leurs adjuvants, sur la base de l'évaluation réalisée par la direction de l'évaluation des produits réglementés, dans le respect des lignes directrices pour la gestion des AMM qui ont été adoptées par l'Agence. L'Unité des décisions comprend plusieurs chargés de dossier.

Les activités du chargé de dossier consistent à :

Activités

- instruire et rédiger les projets de décisions d'autorisation de mise sur le marché, de modification ou de retrait d'AMM et les permis d'expérimentation sur la base des conclusions transmises par la Direction de l'évaluation des produits réglementés (DEPR),
- s'assurer de la cohérence des décisions avec celles prises antérieurement, de leur conformité au droit communautaire et national, notamment en ce qui concerne les mesures de gestion,
- identifier les décisions nécessitant un examen complémentaire par les instances internes de l'Agence et contribuer à l'apport de ces éléments complémentaires,
- compléter en anglais les éléments des rapports d'évaluation européens (part A) dédiés à la décision d'autorisation des PPP,
- assurer le suivi de la signature et de la publication des décisions,
- renseigner le système d'information interne avec tous les éléments permettant d'assurer la traçabilité des dossiers et le suivi des décisions,
- assurer l'archivage des dossiers.

Il bénéficie de l'appui technique des chargés de filières agricoles affectés au sein de l'unité. Des responsabilités supplémentaires telles que la préparation de réunions avec des parties prenantes ou un rôle de référent dans un domaine spécifique (MFSC, systèmes d'information, bio-contrôle, etc.) pourront être confiées au chargé de dossier.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Niveau BAC + 5 (Master 2, DEA ou diplôme d'ingénieur) en agronomie/agriculture, santé ou environnement, docteur en Pharmacie, ou docteur es Sciences
Bac+3 minimum.

Expériences similaires

- Expérience dans le domaine de la protection des plantes et/ou de l'instruction de dossiers réglementaires,
- Activité en lien avec l'application d'une réglementation agricole.

Compétences

- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Connaissances techniques et/ou réglementaires dans les domaines des produits phytopharmaceutiques et/ou des matières fertilisantes et supports de culture,
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale,
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale),
- Maîtrise du pack office (traitement de texte et de données, tableur),
- Autonomie et rigueur, esprit critique, réactivité et sens de l'organisation.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 11 janvier 2017

Renseignements sur le poste : Marie-Christine de GUENIN (marie-christine.deguenin@anses.fr, tel. 01 49 77 13 88) ou Frédérique TOUFFET (frederique.touffet@anses.fr, tel. 01 56 29 52 67) ou Claude VERGNET (claud.vergnet@anses.fr, tel. 01 49 77 21 77)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2016-114 à :**
recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Chargé de projets scientifiques et techniques en génomique bactérienne pour le Laboratoire de référence de l'UE <i>Listeria monocytogenes</i> (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public (3 ans)
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoire de sécurité des aliments, site de Maisons-Alfort / Unité *Salmonella - Listeria - E coli* (SEL) / Equipe *Listeria*

Missions / contexte

La détection, l'identification et la caractérisation des dangers microbiologiques pour l'Homme et transmis par les aliments sont des missions prioritaires du laboratoire. Ces activités sont portées notamment par l'unité SEL pour le pathogène bactérien *Listeria monocytogenes* et s'inscrivent dans le cadre des analyses de contrôle officiel et d'autocontrôle, de l'appréciation du risque et de la surveillance de ce pathogène.

Dans ce contexte, l'équipe *Listeria* au sein de l'unité SEL a notamment en charge la réalisation du programme de travail du Laboratoire de référence de l'Union Européenne pour *Listeria monocytogenes* (LRUE *Lm*) dont le mandat est détenu par le laboratoire.

Ce programme de travail porte sur trois axes principaux qui sont :

- la détection et le dénombrement de *Listeria monocytogenes* dans les aliments ;
- la durée de vie des aliments au regard de *Listeria monocytogenes* ;
- la caractérisation moléculaire et la surveillance des souches de *Listeria monocytogenes*.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'unité SEL et en lien avec son adjoint, le chargé de projets scientifiques et techniques exercera ses fonctions au sein de l'équipe *Listeria* composée de 14 personnes, scientifiques, doctorants et techniciens.

Missions

En collaboration avec le responsable de l'équipe *Listeria*, ses collaborateurs scientifiques et techniques et le responsable/responsable adjoint du LRUE *Lm*, cet agent sera amené, dans le cadre du programme de travail du LRUE *Lm*, à suivre et réaliser des travaux portant sur la thématique de caractérisation moléculaire des souches de *Listeria monocytogenes*. Le travail se portera préférentiellement sur les outils et méthodes de typage au travers de l'organisation de sessions de formation et d'essais interlaboratoires d'aptitude (EILA) à destination du réseau de Laboratoires Nationaux de Référence (LNR) européens. L'agent participera à la gestion et la curation de la base de données de typage du LRUE *Lm*, puis de la future base de données conjointe de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et du Centre européen pour la prévention et la maîtrise des maladies (ECDC). Ces bases centralisent des résultats de caractérisation d'isolats associés à des informations épidémiologiques, permettant ainsi la retransmission de données de surveillance au niveau national et européen, la détection de clones émergents et l'investigation de foyers de cas humains de listériose.

L'agent aura à réaliser les activités suivantes :

Activités

- Assurer une veille bibliographique (littérature scientifique internationale) relative à (i) l'évolution des connaissances sur *Listeria monocytogenes* dans les denrées alimentaires et (ii) l'évolution des méthodes de typage fondées sur le séquençage de génomes entiers – WGS ;
- Conduire le projet du LRUE *Lm* relatif à la mise en œuvre du WGS pour la caractérisation et la surveillance de *Listeria monocytogenes* dans la chaîne alimentaire ;
- Organiser des campagnes d'EILA « typage » (actuellement sérotypage et PFGE et par la suite MLST ,WGS), analyser et exploiter leurs résultats ;
- Participer à l'organisation de sessions de formations destinées aux LNR pour le typage de *Listeria monocytogenes* et la gestion des bases nationales de données moléculaires de typage ;
- Apporter une assistance technique sur site ou à distance aux LNR nécessitant un appui dans la mise en œuvre des techniques de typage de *Listeria monocytogenes* ;
- Contribuer à la curation de la base de données du LRUE *Lm* ainsi que de celle de l'EFSA et l'ECDC, en cours de construction (en particulier validation technique des profils PFGE) ;

Conditions particulières

Etat de santé compatible avec la manipulation de pathogènes de classe 2.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Bac +5 : Master 2 ou diplôme d'ingénieur dans le domaine de la génomique bactérienne et de la microbiologie des aliments. Une thèse serait appréciée.
Minimum bac + 3

Expériences similaires

Expérience souhaitée dans le domaine du typage moléculaire bactérien et de l'analyse génomique bactérienne. Une expérience dans le domaine de la microbiologie alimentaire, concernant plus particulièrement *Listeria monocytogenes*, serait appréciée.

Compétences

- Maîtrise des méthodes usuelles de microbiologie des aliments et de typage moléculaire ;
- Maîtrise des outils de bioinformatique permettant l'analyse et la comparaison de génomes bactériens (analyse de données de séquençage) ;
- Connaissance appréciée du logiciel BioNumerics ;
- Aptitudes rédactionnelles, capacité de synthèse et de présentation orale ;
- Travail en équipe, autonomie, rigueur, esprit critique, réactivité, sens de l'organisation ;
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique (lu, écrit, parlé).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 11 janvier 2017

Renseignements sur le poste : David ALBERT ; Responsable Equipe *Listeria* ; 01-49-77-28-35 ; david.albert@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2016-116 à :** recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Coordonnateur d'études et d'appuis scientifiques pour l'observatoire des résidus de pesticides et la phytopharmacovigilance – statistiques et traitements de données (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public de 24 mois
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction de l'évaluation des risques (DER)
Unité Phytopharmacovigilance et Observatoire des résidus de pesticides (UPO)

Missions / contexte

L'UPO assure la mise en œuvre de l'Observatoire des résidus de pesticides (ORP) et du dispositif de phytopharmacovigilance (PPV). Le premier renseigne la contamination des milieux et l'exposition de la population humaine aux pesticides (produits phytopharmaceutiques ainsi qu'une partie des biocides et des médicaments vétérinaires). Le second assure la surveillance des effets indésirables des produits phytopharmaceutiques sur l'homme, les plantes, les animaux, les milieux ainsi que sur l'apparition des phénomènes de résistance. A ce titre, l'unité dispose de nombreuses données mises à disposition par ses partenaires (Ministères, Santé publique France, Office nationale de la chasse et de la faune sauvage, Institut technique de l'abeille, Fédéatmo, etc.) ou collectées dans le cadre d'études qu'elle met en œuvre ou qu'elle fait réaliser. Ces activités nécessitent des compétences fortes en statistiques et traitements de données, en complément des compétences thématiques propres au périmètre de l'ORP et de la PPV. L'équipe est composée de 11 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

- Missions** Sous l'autorité du responsable de l'unité, le chargé(e) d'études et d'appuis scientifiques est en charge des activités décrites ci-dessous. Celles-ci sont conduites en étroite collaboration avec les agents responsables des différentes thématiques du périmètre de l'ORP et de la PPV. Pour les parties relatives aux statistiques et aux traitements des données, l'agent devra :
- Concevoir les protocoles d'études et de valorisation des données disponibles pour l'ORP et la PPV.
 - Participer à la collecte des données auprès des partenaires ou dans le cadre d'études.
 - Réaliser l'analyse et le traitement des données et contribuer à l'interprétation des résultats.
 - Contribuer à la rédaction des rapports d'études et des appuis scientifiques et techniques ou des saisines notamment des ministères de tutelle.
- Activités**
- Présenter les travaux devant le groupe de travail PPV et les Comités d'experts spécialisés (CES).
 - Contribuer aux activités transversales de l'unité, en particulier s'agissant des développements méthodologiques.
 - Valoriser scientifiquement des travaux (rédaction de publications scientifiques, posters, interventions orales dans des colloques).
 - Assurer la veille scientifique dans son domaine d'activités.
- Conditions particulières**
- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC +3 à BAC +5. BAC+5 en biostatistiques ou en santé publique, santé animale ou agronomie apprécié, avec expérience en analyse de données.

Expériences similaires

- Expérience nécessaire dans le domaine de la méthodologie et du traitement statistique de l'information.
- Une première expérience professionnelle dans le domaine de la statistique publique est souhaitée.
- La connaissance des risques liés aux substances chimiques dont les pesticides serait appréciée.

Compétences

- Compétences scientifiques et techniques dans le domaine des statistiques et méthodes de traitement des données.
- Maîtrise des techniques statistiques usuelles et des méthodes de traitement de l'information et d'exploitation de données : conception d'enquêtes, des sondages, analyse de données, pratique des logiciels statistiques (R, SAS, Stata), gestion de bases de données, fouille de données.
- Connaissances des techniques spécifiques aux biostatistiques.
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe indispensables.
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale).
- Maîtrise des logiciels de l'outil informatique (Rpack office, pro logiciels, logiciels).
- Aptitude organisationnelle, rigoureux(se) et dynamique.
- Force de proposition.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 11 janvier 2017

Renseignements sur le poste : Mathilde MERLO (mathilde.merlo@anses.fr), Ohri Yamada (ohri.yamada@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) **en indiquant la référence 2016-117 à :** recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Chef du département Inspection et Surveillance du marché (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée, détachement ou affectation
Localisation	Fougères (35)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) – Département Inspection et Surveillance du marché

L'ANMV assure la gestion des décisions relatives au médicament vétérinaire notamment la délivrance des autorisations administratives relatives au médicament vétérinaire, la surveillance des effets indésirables des médicaments ainsi que le contrôle des établissements pharmaceutiques et la surveillance du marché des médicaments vétérinaires.

Missions / contexte

Le département inspection et surveillance du marché assure entre autre :

- la gestion administrative des établissements pharmaceutiques vétérinaires ;
- l'inspection de ces établissements et la certification de conformité aux bonnes pratiques ;
- la coordination du contrôle des médicaments vétérinaires et la gestion des défauts qualité ;
- le contrôle de la publicité ;
- la certification à l'exportation.

Le département Inspection et Surveillance du marché comprend :

- l'unité Etablissements, chargée notamment de l'instruction administrative des dossiers d'établissements et de la préparation et du suivi des décisions les concernant ;
- l'unité Inspection, chargée notamment des inspections des établissements ;
- l'unité Surveillance du marché, chargée notamment de l'information, de la veille sanitaire, du suivi pharmaceutique et du contrôle de conformité des médicaments vétérinaires chimiques).

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Le chef de département « Inspection et Surveillance du marché » est responsable, sous l'autorité du Directeur de l'ANMV, de la mise en œuvre de la politique administrative, scientifique et technique de l'ANMV au niveau de son département. Il s'appuie pour cela sur une équipe 20 personnes.

Avec le concours des chefs d'unités du département et en lien avec les autres entités de l'ANMV :

Activités

- Définir les objectifs du département pour validation par le Directeur de l'ANMV ;
- élaborer le programme de travail et le pilotage des activités afin notamment d'assurer un reporting efficient,
- animer et coordonner l'ensemble des activités du département en veillant à leur cohérence avec la politique nationale, communautaire et internationale de l'ANMV ;
- Œuvrer au renforcement du positionnement de l'Agence auprès de ses partenaires au niveau des instances européennes et internationales,
- définir les responsabilités au sein de son département, optimiser et répartir les ressources humaines et matérielles en accord avec le Directeur de l'ANMV;

- veiller à la mise en œuvre de la politique de management de la qualité du département et des systèmes d'information.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.
- Des déplacements à l'étranger sont à envisager dans le cadre des représentations officielles de l'Agence

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme requis

Docteur Vétérinaire ou Docteur en pharmacie ou Bac + 5 en sciences

Expériences similaires

Une expérience réussie en management d'équipe est indispensable
Une expérience en matière d'inspection, de contrôle et/ou en matière de d'accréditation ISO 17020 et ISO 17025 ou certification ISO 9001 serait appréciée

Compétences

- Aptitude à prendre des décisions ;
- Maîtrise des techniques de management d'équipe, de conduite et de gestion de projets ;
- Fortes capacités d'animation, de gestion, d'organisation, d'anticipation et de gestion des priorités,
- Connaissances de l'environnement institutionnel national, européen et international et du droit administratif du secteur du médicament vétérinaire ;
- Capacité d'analyse, d'évaluation et de synthèse ;
- Facultés d'analyse, de synthèse, de pédagogie et d'anticipation des évolutions réglementaires ou méthodologiques
- Force de proposition et d'innovation ;
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 11 janvier 2017

Renseignements sur le poste : Mr Jean Pierre Orand – Directeur (jean-pierre.orand@anses.fr)
ou Mme Catherine Lambert, Directeur adjoint (catherine.lambert@anses.fr) au 02 99 94 78 87

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) **par courriel en indiquant la référence 2016-118 à :**
recrutement@anses.fr